



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU PATRONAT DU TOGO

À L'OCCASION DU NOUVEL AN

À l'aube de la nouvelle année, il nous est particulièrement agréable, au nom du Conseil National du Patronat du Togo (CNP-Togo), d'adresser nos voeux les plus sincères à Son Excellence Monsieur le Président du Conseil, aux autorités politiques et administratives, aux opérateurs économiques, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux travailleurs.

L'année 2025 a été marquée par un contexte économique exigeant, mais également par des avancées notables rendues possibles grâce à un dialogue public-privé structuré, régulier et de plus en plus institutionnalisé. Le cadre de concertation entre l'État et le secteur privé s'est affirmé comme un levier essentiel pour l'amélioration continue du climat des affaires et la mise en œuvre des réformes économiques.

À travers ce dialogue, des progrès significatifs ont été enregistrés, notamment en matière de simplification des procédures administratives, d'amélioration de la sécurité juridique des investissements, et de meilleure lisibilité du cadre fiscal et parafiscal. Le secteur privé a également été davantage associé aux réflexions et aux décisions relatives aux réformes structurelles, à l'industrialisation et au développement des chaînes de valeur nationales. Les actions concertées du Gouvernement et du secteur privé ont permis un meilleur partage de l'information économique et réglementaire, favorisant une appropriation plus efficace des réformes par les entreprises. Des actions concertées ont été engagées en faveur de l'accompagnement des TPME, du renforcement des capacités, de la formalisation des activités et de l'amélioration de l'accès au financement, préoccupation majeure des opérateurs économiques.

Au-delà des réformes et des résultats, c'est surtout un climat de confiance renforcé entre l'État et le secteur privé qui s'est consolidé en 2025, créant un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à la co-construction de solutions durables. Des efforts restent à faire et nous devons poursuivre dans cet élan pour des résultats plus significatifs en 2026.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux plus hautes autorités de l'État pour leur écoute et leur engagement constant en faveur du secteur privé, moteur essentiel de la croissance, de la création d'emplois décents et de la prospérité nationale. Nous saluons également le sens de responsabilité du monde syndical et, plus singulièrement, des travailleurs, dont l'attachement au dialogue et à la paix sociale a contribué à la stabilité de notre environnement économique tout au long de l'année, et les invitons à poursuivre dans cette dynamique.

Nous adressons enfin nos remerciements aux partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement précieux, ainsi qu'aux opérateurs économiques pour leur résilience, leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités.

Notre ambition pour l'année 2026 demeure claire : renforcer le tissu entrepreneurial national, promouvoir la structuration des chaînes de valeurs, encourager l'investissement, soutenir les PME/PMI, stimuler la création d'emplois décents et favoriser une croissance inclusive et durable. Le CNP-Togo continuera à porter avec responsabilité et fermeté les préoccupations du secteur privé tout en œuvrant à des réformes porteuses pour l'ensemble des opérateurs économiques.

En ce début d'année, nous formulons le vœu que la concertation État/secteur privé, se renforce davantage, afin de consolider les acquis, relever les défis à venir et bâtir ensemble une économie togolaise plus compétitive, inclusive et durable.

Nous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une excellente année nouvelle de paix, de santé, de réussite et de prospérité.

Le Président

Coami Sedolo TAMEGNON